



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

cancer

Question écrite n° 111120

Texte de la question

Mme Marie-Line Reynaud attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur le rapport d'expertise collective « nutrition et cancer » publié par l'Anses en mai 2011. Ce rapport précise les niveaux de preuve scientifique établis pour différents facteurs nutritionnels pouvant intervenir dans la prévention des cancers et met en évidence qu'il n'existe pas d'aliment ou de nutriment « anticancer » en soi. Les scientifiques indiquent qu'il convient d'avoir une alimentation équilibrée et diversifiée avec un apport calorique adapté aux dépenses énergétiques joint à une activité physique régulière, et permettant d'atteindre les apports nutritionnels conseillés. Elle lui demande de lui détailler le plan d'action et de communication qu'il entend mettre en oeuvre afin de permettre à tous les français d'être informés des règles du savoir bien manger.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Line Reynaud](#)

Circonscription : Charente (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111120

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 juin 2011, page 6246

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)